

Contacts presse

06 30 88 44 03

presse@panorabanques.com

Communiqué de presse

Mardi 7 janvier 2020

Après une année de baisse grâce au gel imposé par le gouvernement, les tarifs bancaires repartent à la hausse. Les Français payent en moyenne 215,50€ de frais bancaires par an

Etude exclusive du comparateur de banques Panorabanques sur l'évolution annuelle des frais bancaires de 147 banques

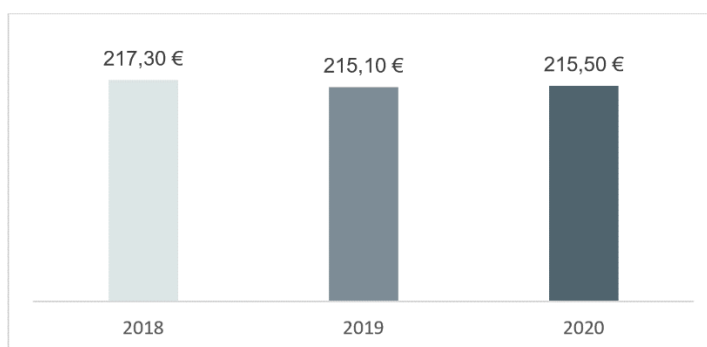
En 2019, après 3 années consécutives de hausse, les frais bancaires avaient baissé de 1% sous l'impulsion du gouvernement qui avait demandé aux banques de geler leurs tarifs pendant un an. Les banques ont joué le jeu et avaient même conservé les baisses qu'elles avaient prévues (sur la gestion du compte sur internet, sur les cartes à débit différé...).

En 2020, plusieurs frais bancaires augmentent à nouveau (virements en agence, frais de tenue de compte, opérations à l'étranger, lettre pour compte débiteur, carte à débit immédiat, envoi du chéquier en recommandé...) mais la mise en place de nouveaux packages mieux construits dans certaines banques limite la hausse à 0,2%.

Les Français vont ainsi payer **215,50€ de frais bancaires** en moyenne en 2020.

Les frais bancaires sont en légère hausse en 2020 sans toutefois rattraper le niveau de 2018

Frais bancaires annuels moyens



+0,2% entre 2019 et 2020

- En 2014 et en 2015, les frais bancaires avaient baissé grâce au plafonnement des commissions d'intervention imposé par le gouvernement
- Puis, les frais bancaires avaient augmenté sur trois années consécutives
 - o En 2016 et 2017, la hausse importante des frais de tenue de compte a fait grimper la facture bancaire des Français

- En 2018, la hausse des tarifs bancaires était restée modérée (+0,25%) avec un environnement concurrentiel fort (Orange Bank, néobanques...) et un contexte de mobilité bancaire facilitée
- En 2019, la tendance s'était inversée et les Français avaient vu leurs frais bancaires baisser de 1% :
 - Gel des tarifs bancaires sous l'impulsion du gouvernement
 - Baisse des frais d'abonnement à la gestion du compte sur internet, des cartes à débit différé
 - Nouveaux packages plus intéressants (notamment avec Sobrio de la Société Générale)
- Cette année, les frais bancaires augmentent légèrement (+0,2%) passant de 215,10€ à 215,50€ :
 - Les banques augmentent certains frais : tenue de compte, virements en agence, envoi du chéquier en recommandé, cartes à débit immédiat...
 - Mais les hausses restent modérées car la concurrence est toujours très forte (banques en lignes, néobanques)
 - Certaines banques ont également créé de nouveaux packages mieux construits, qui permettent à certains Français de faire des économies

Les hausses les plus importantes viennent principalement des opérations en agence

Les opérations réalisées en agence coûtent de plus en plus cher

- Les virements occasionnels en agence augmentent de **3,8%**, passant ainsi de 3,95€ à 4,10€ par virement :
 - Crédit Agricole Lorraine : +2€, passant de 5€ à 7€ (+40%)
 - Caisse d'Épargne Hauts de France : +1,25€, passant de 3,75€ à 5€ (+33%)
 - BNP Paribas : +1,10€, passant de 3,90€ à 5€ (+28%)
- Au cours de l'année 2018, les virements en agence avaient déjà un peu augmenté : +1,3%, passant de 3,90€ à 3,95€

Laure Prenat : « Les banques augmentent les opérations réalisées en agence pour inciter leurs clients à réaliser ces opérations en ligne gratuitement et libérer les conseillers bancaires pour des tâches complexes, à plus forte valeur ajoutée comme du conseil en épargne ou des crédits »

L'envoi du chéquier en recommandé augmente de 5% : passant de 6,65€ à 7€

- 41 banques augmentent les frais d'envoi de chéquier en recommandé
- Aucune banque ne les baisse
- Du côté des plus grosses hausses, on peut citer
 - ING (de 5€ à 7€ en mars 2020, soit +40%)
 - BNP Paribas (de 3,30€ + Frais postaux à 5€ + Frais postaux, soit environ +18%)
 - Société Générale (de 2,60€ + Frais postaux à 4€ + Frais postaux, soit environ +16%)

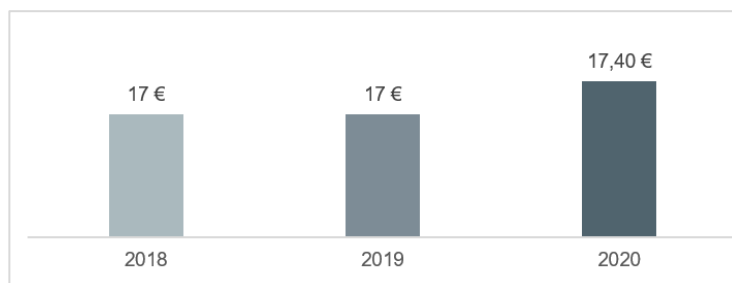
Malgré la concurrence, le prix des opérations à l'étranger augmente en 2020

Pour 1 000€ dépensés à l'étranger (5 retraits de 100€ et 2 paiements de 250€) avec une carte classique à débit immédiat, les Français paient en moyenne 41,10€ de frais en 2020 (*environ 4% du montant dépensé*), soit **0,7%** de plus qu'en 2019 (40,80€)

- 46 banques augmentent le prix de cette ligne tarifaire contre seulement 6 qui la baissent
- Des banques en ligne rendent ces frais gratuits sur certaines cartes :
 - o Boursorama Banque sur sa carte Ultim et sur sa Visa Premier (sur sa carte Welcome, les paiements hors zone euro sont également gratuits)
 - o Fortuneo sur sa carte Gold Mastercard et sa nouvelle carte FOSFO

Laure Prenat : « D'une banque à une autre, pour une même opération, les clients de la banque la plus chère paieront jusqu'à 6 fois plus que les clients de la banque la moins chère (sans compter celles où c'est gratuit) ! Si vous voyagez souvent, pensez à ouvrir un compte dans une banque en ligne ou dans une banque mobile. Les premières ne facturent aucun frais fixes et selon les cartes peuvent ne pas du tout facturer de frais hors zone euro. Les secondes ont fait des frais à l'étranger leur produit d'appel. On pense notamment à Revolut, N26 ou l'offre Chrome de Nickel. Mais les banques de réseau ne sont pas toutes à la traîne : le Crédit Agricole Toulouse 31 ne facture plus de commission fixe en 2020 (la commission proportionnelle est de 1,95%) et Société Générale a créé fin 2019 une Option Voyageur qui permet pour 26€/an de ne payer aucun frais hors zone euro. »

Les frais de tenue de compte ré-augmentent en 2020



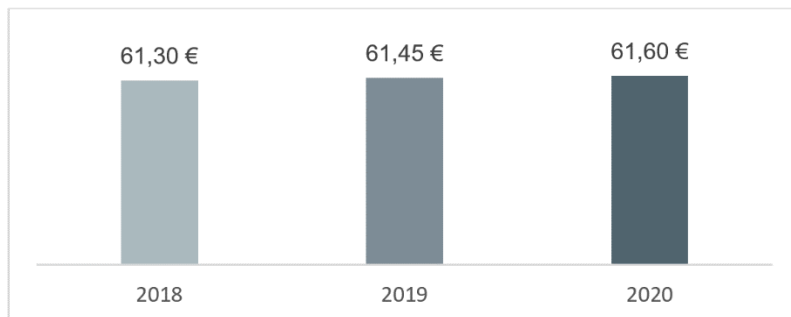
**+0,25% entre
2019 et 2020**

En 2020, près de 9 Français sur 10 sont dans une banque qui facture des frais de tenue de compte

- Depuis leur apparition, dans les années 2010, ces frais de tenue de compte ont augmenté tous les ans, sauf en 2019 grâce au gel des tarifs bancaires. Pour mémoire entre 2013 et 2017 ces frais avaient triplé
- En 2020, les frais de tenue de compte augmentent de nouveau (**+0,25%**) : le montant moyen des frais de tenue de compte passe à 17,40€ par an, soit 0,40€ de plus qu'en 2019
- 2 banques se sont mises à les facturer (Crédit Agricole Charente-Périgord et Groupama Banque) et 21 banques les ont augmentés
- Seules 20 banques n'en facturent toujours pas, parmi lesquelles on retrouve les banques en ligne (hors conditions d'opérations ou de versement) et le Crédit Agricole Ile-de-France ou le Crédit Coopératif
- Lorsqu'ils sont facturés, ces frais s'établissent à 23€ en moyenne

Des tarifs stables ou en hausse très modérée

La cotisation de la carte bancaire augmente de 0,2% en 2020 et coûte désormais en moyenne 61,60€ par an.



**+0,2% entre
2019 et 2020**

- Le coût de la carte bancaire, qui représente près de 30% de la facture totale, augmente très légèrement au global, sous l'effet de 2 dynamiques contraires :
 - o Hausse de la carte bancaire classique à débit immédiat (carte de débit)
 - Le prix moyen de cette carte augmente de 41,50€ à 42€ **(+1,2%)**
 - 40 banques augmentent le prix de cette carte
 - 2 établissements affichent une baisse
 - o Baisse de la carte bancaire classique à débit différé (carte de crédit)
 - Sa cotisation annuelle passe de 43,40€ à 43,10€ **(-0,7%)**
 - 15 banques baissent le prix de ce type de carte
 - 16 banques l'augmentent

Cette évolution confirme une tendance marquée depuis plusieurs années :

- La carte à débit différé (carte de crédit), qui offre un service supplémentaire, était facturée en général plus cher que la carte à débit immédiat
- Mais l'écart de prix continue de se réduire (seulement 1,10€ de différence en 2020, contre 1,90€ en 2019, et 2,40€ en 2018). Désormais, dans une quinzaine de banques, la carte à débit différé est moins chère que la carte à débit immédiat

Laure Prenat : « Cette tendance s'explique par le fait que les banques préfèrent vendre une carte à débit différé plutôt qu'une carte à débit immédiat : elles gagnent davantage avec les cartes à débit différé. La commission d'inter-change reversée par le commerçant est supérieure avec le débit différé (0,30% versus 0,20%). Nous constatons donc chez Panorabanques que la cotisation des cartes à débit immédiat augmente alors que celle des cartes à débit différé baisse. »

Les frais de dépassement de découvert, qui représentent un tiers des frais, augmentent légèrement (+0,3%)

- Les Français paient en moyenne 72,70€ de frais de dépassement de découvert
- Après avoir fortement baissé en 2014 du fait du plafonnement par la loi des commissions d'intervention, les frais de dépassement de découvert ont ensuite progressé chaque année car

beaucoup de banques se sont progressivement alignées (à la hausse) sur le plafond de 8€ par opération

- Les banques 100% en ligne comme Boursorama Banque, Fortuneo, Hello bank!, ING, bforbank et Orange Bank ne facturent pas de commission d'intervention
- 3 banques nationales facturent en dessous du plafond légal :
 - o Le Crédit Coopératif est passé à 4€ en 2020 (contre 8€ en 2019), c'est la seule banque qui baisse
 - o La Banque Postale (6,90€)
 - o Le Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie (7,65€)
- La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé augmente quant à elle de **1,5%** en 2020. Son prix moyen passe de 9,65€ à 9,80€, ce qui explique la légère augmentation globale des frais de dépassement de découvert

Les frais d'abonnement pour la gestion du compte sur Internet sont restés stables

97% des Français sont dans une banque qui ne facture pas l'abonnement de gestion de leur compte en ligne, ce qui n'a pas changé depuis l'année dernière

- Aucune banque qui facturait ce service ne l'a rendu gratuit
- Aucune banque n'a baissé cette ligne tarifaire
- Aucune banque n'a augmenté le coût de cet abonnement
- Faire payer l'abonnement à la gestion du compte sur internet devient l'exception : 14 banques le facturent toujours en 2020 contre 49 en 2015
- Lorsqu'il est facturé, ce service coûte en moyenne 27,70€

Laure Prenat : « Les banques augmentent les frais pour les opérations en agence afin d'inciter leurs clients à réaliser ces opérations en ligne. Il est donc normal que ces frais tendent à devenir gratuits, mais quelques banques résistent toujours. Ces frais n'ont donc plus de sens et devraient disparaître. »

Des packages de plus en plus intéressants

Les banques sont en train de revoir la composition de leurs packages bancaires. Courant 2018, plusieurs banques les avaient modifiés pour les rendre attractifs au plus grand nombre. Sobrio de Société Générale et l'Offre Standard du Crédit Mutuel du Sud Ouest étaient par exemple des nouveaux packages, dont le contenu avait été simplifié, permettant de faire baisser la facture d'un certain nombre de Français.

En 2020, cette tendance se poursuit.

Les exemples les plus parlants :

- Les Caisses d'Épargne lancent des nouveaux packages bancaires appelés Initial, Confort et Optimal qui vont remplacer le Bouquet Liberté
 - o Le prix d'Initial avec une carte classique est de 84€ par an contre 103,20€ pour Bouquet Liberté (exemple de La Caisse d'Épargne Grand Est Europe), soit -19%

Initial comprend :

- Une carte classique (ou à autorisation systématique)
- Les frais de tenue de compte
- 3 retraits déplacés gratuits par mois
- Les frais de gestion de l'autorisation de découvert
- Des alertes SMS

Elle n'inclut pas l'assurance perte et vol des moyens de paiement que le Bouquet Liberté comprenait.

Dans l'offre Confort, on rajoute (en plus des produits d'Initial) :

- L'assurance perte et vol des moyens de paiements
- Les retraits déplacés illimités
- L'exonération des agios jusqu'à 500€ de découvert autorisé
- La possibilité de prendre une Visa Premier

Dans l'offre Optimal, on rajoute (en plus des produits de Confort) :

- Les paiements et retraits hors zone euro illimités
- L'exonération des agios jusqu'à 1 000€ de découvert autorisé
- Les virements SEPA instantanés
- La possibilité de prendre une Visa Infinite

On a donc 3 packages à choisir selon ses besoins, qui peuvent faire réaliser des économies

- Le nouveau Forfait Cristal de Banque Populaire remplace le package AFFINEA et fonctionne sur le même principe : 3 offres qui montent en gamme, à choisir selon ses besoins
 - o Le prix de ce package avec une carte classique est de 82,80€ par an avec Cristal Essentiel contre 88,02€ avec AFFINEA (exemple de la Banque Populaire Rives de Paris), soit -6%
- Les Banques Populaires ont également mis en place un package pour toute la famille, avec 1 cotisation unique, appelé le Pack Famille

Verbatim de Laure Prenat

« En 2020, les frais bancaires vont sans surprise légèrement ré-augmenter, pour s'établir à 215,50€ par an en moyenne par Français. Après la baisse de 2019, due principalement au gel des tarifs bancaires, on s'attendait à une augmentation, mais faible car la concurrence entre les banques est toujours très forte et que les banques sont dans un contexte social/politique où leurs augmentations sont très regardées.

Également, les banques se rendent compte que leurs packages ne correspondent pas forcément aux besoins de leurs clients et s'avèrent souvent peu intéressants pour eux. Elles lancent donc de nouveaux packages, plus personnalisables. Pensez à bien vérifier les produits dont vous avez besoin et ce qui est inclus dans votre package. Parfois, les payer à la carte (en rajoutant les frais de tenue de compte) s'avère moins cher que de prendre le package, parfois c'est l'inverse !

Les frais qui augmentent le plus sont les frais des opérations réalisées en agence (virements occasionnels). Panorabanques vous conseille de réaliser autant que possible vos virements en ligne car ils seront gratuits. A l'inverse en allant chercher votre chéquier en agence versus l'envoi en recommandé, vous pourrez également faire des économies.

En conclusion, la facture peut varier du simple au triple selon les banques.

Restez vigilants sur les frais que vous facture votre banque et comparez les différentes banques entre elles, vous pourrez peut-être réaliser de belles économies en changeant de banque.

Méthode

Panorabanques a analysé l'évolution des tarifs de 147 banques de France Métropolitaine, représentant plus de 95% de part de marché. L'étude porte sur l'analyse détaillée de 196 lignes tarifaires et de 626 packages bancaires.

La comparaison s'effectue entre les tarifs en vigueur en janvier 2020 versus janvier 2019. Ainsi, toutes les modifications de tarifs dans le courant 2019 sont comptabilisées dans cette étude.

Le profil du « Français moyen » a été établi à l'aide des comportements déclarés par les personnes ayant effectué une comparaison bancaire sur Panorabanques en 2019.

8 profils ont été établis. Ils ont été redressés grâce aux données de l'Insee (tranches d'âge et catégories socioprofessionnelles) pour être représentatifs de la population française de 18 à 65 ans.

Les moins de 18 ans et les 66 ans et plus, en nombre insuffisant pour garantir une représentativité nationale, ont été exclus de l'étude.

A propos de Panorabanques

Leader de la comparaison de banques sur internet, Panorabanques est un service gratuit d'information et de comparaison des offres bancaires. Panorabanques s'adresse aux particuliers qui veulent bien choisir leur banque. Ils y trouvent une information claire et actualisée sur près de 180 banques, sur 196 lignes tarifaires et plus de 20 services. Panorabanques compare également les produits d'épargne et de crédit.

Profil de Laure Prenat



Laure Prenat est Directrice Générale de Panorabanques depuis 2017. Elle évolue dans le secteur digital et plus particulièrement dans l'univers Banque/Assurance depuis 14 ans. En 2006 elle commence sa carrière chez ING en tant que Manager d'un Centre de Relation Client puis de l'équipe Business Intelligence. En 2009, elle est en charge de la stratégie marketing et du lancement du compte-courant. En 2011, elle découvre l'univers immobilier chez MeilleursAgents en tant que Directrice Marketing et Partenariats. En 2015, elle rejoint l'équipe transformation digitale de Groupama et lance un nouveau produit connecté pour les seniors : Noé. Laure Prenat est diplômée de Polytechnique et HEC.

Contacts presse

06 30 88 44 03 - presse@panorabanques.com